

Friche Gournay

Lieu de fabrique

Appel à candidature pour résidence sous chapiteau
Saison 2026-2027
Friche Gournay – Creil

Introduction

Depuis octobre 2024, l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et la Faïencerie proposent un projet de résidence de création ou de recherche autour d'un espace chapiteau sur le terrain de l'ancien lycée Gournay à Creil. L'occupation temporaire de cette friche aménagée donnera lieu d'ici 5 ans à l'installation d'un campus hybride.

Le site est en capacité d'accueillir des compagnies avec leur chapiteau, tente ou structure ainsi que leur campement pour une période de résidence (de 1 mois à 2 mois) à raison de 4 chapiteaux, tentes ou structures par an.

Un comité de sélection animé par la Faïencerie déterminera les projets retenus.

Les équipes artistiques sélectionnées bénéficieront de conditions d'accueil et technique afin de travailler leur spectacle en création ainsi qu'une enveloppe de coproduction entre 10.000€ et 15.000€ selon le projet.



Contexte

L'agglomération Creil Sud Oise est composée de 11 communes pour 88.000 habitants. Elle s'appuie sur deux éléments historiques forts :

- > Son patrimoine industriel, vieux de plus de deux siècles, recensé dans un inventaire unique où l'on retrouve la patte de bâtisseurs tels Eiffel ou Perret.
- > L'Histoire de la pierre et des carrières.
- > Et au milieu de cela, nous retrouvons la rivière Oise, pierre angulaire pour le transport-et l'économie du bassin creillois.

La Faïencerie, Théâtre et Cinéma – scène conventionnée d'intérêt national ‘Art en territoire’ porte un projet ouvert sur le Sud Oise. Avec 3 festivals, une programmation en salle, en itinérance et l'accueils de chapiteaux, sa programmation est riche et valorise toutes les disciplines. Aussi, c'est entouré d'artistes, de collectifs, confirmés ou en devenir, que le projet est construit sur le territoire.



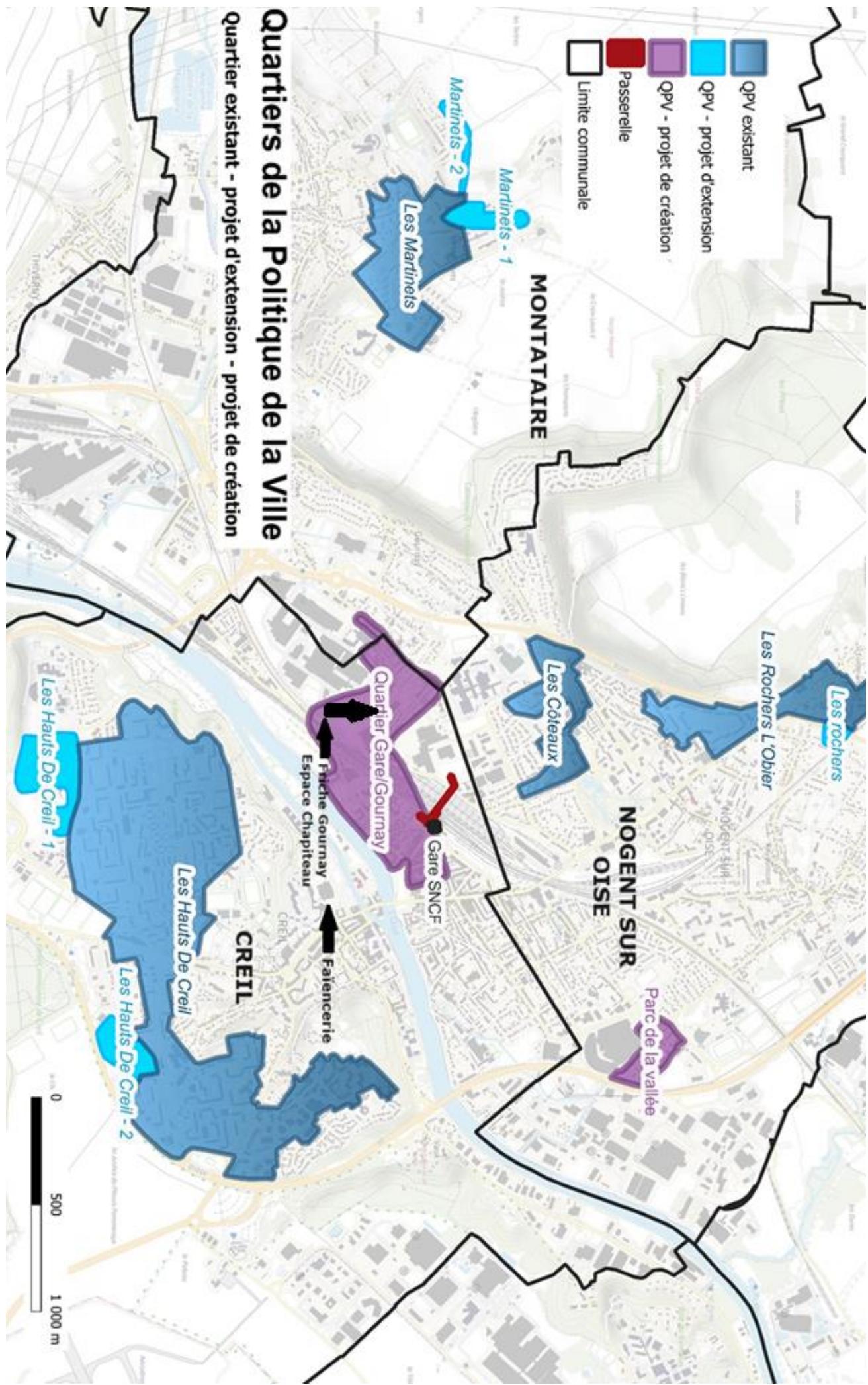
Au travers de cet appel à résidence, la Faïencerie souhaite soutenir les artistes de cirque itinérant en tenant compte des difficultés de production spécifiques à ce secteur.

Dans le cadre de la revalorisation de son ‘Cœur d’Agglo’ et du projet de Renouvellement Urbain du quartier Gournay, l’Agglomération Creil Sud Oise a acquis l’ancien lycée Gournay. Ce lycée technique a fermé ses portes en 1986 au profit du Lycée Marie Curie, nouvellement construit. Par ailleurs, le quartier de la Gare et Gournay s’inscrivent désormais dans la géographie prioritaire de la politique de la ville 2024-2030.

Depuis septembre 2021, un travail de mémoire conséquent est entrepris ainsi qu'une nouvelle aventure à travers la démolition de ce lycée emblématique. Une étude est en cours pour définir les orientations de construction, dans le but d'y bâtir un campus hybride à terme.

C'est ensemble que l'Agglomération et la Faïencerie, Théâtre et Cinéma, lancent un appel à projet pour accueillir 4 équipes artistiques en chapiteau, tente ou structure sur le site Gournay à Creil. Cet appel sera renouvelé tous les ans pendant les 4 prochaines années. Le projet est soutenu par la DRAC Hauts-de-France.





Objectifs des résidences

Soutenir la création

Soutenir la création contemporaine en CTS.

Occuper la friche

Occuper une partie de la friche actuelle aménagée de Gournay.

Offrir un lien

Offrir aux habitants de l'agglomération un lien co-construit avec les artistes en accueil.

Durée

Chacune des implantations représentera une étape de création allant de 4 à 10 semaines.

Artistes concernés

Cet appel s'adresse aux équipes artistiques professionnelles disposant d'un CTS. Les projets peuvent être déposés par un.e artiste, un collectif, une structure de production ou de diffusion.

L'accueil technique

La Faïencerie pourra mettre à disposition au maximum 5 intermittents pour 1 jour au montage et 3 intermittents pour 1 jour au démontage (3x7h/j). Un régisseur général sera également référent sur l'accueil.

Les besoins techniques doivent être évalués et chiffrés avec la Direction Technique avant la résidence. La Faïencerie préviendra les autorités compétentes et déposera le dossier de sécurité. Le déroulement des séances de travail, sorties ou ateliers sont organisés sous la responsabilité de la compagnie.

Le soutien financier

La Faïencerie apporte une coproduction entre 10.000€ et 15.000€ (en fonction du nombre de personnes et de la durée de la résidence) comprenant l'ensemble du projet d'implantation et de rencontres et d'AC.

Communication

Les compagnies fourniront aux équipes de communication des photos libres de droit, croquis, dossier artistique.

Nous vous remercions de faire mention comme suit dans vos supports de communication : Avec le soutien de l'ACSO-Agglomération Creil Sud Oise et de la Faïencerie Théâtre et Cinéma – Scène conventionnée d'intérêt national Art en territoire et d'ajouter les logos fournis.

Transport, repas et hébergement

La Faïencerie ne dispose d'aucun hébergement sur place. Les frais de transport, hébergement, catering et repas restent à la charge de la compagnie (campement sur place).

Conditions générales d'accueil

- Mise à disposition de l'espace d'implantation chapiteau clos et fermé (45m x 65m) avec une arrivée électrique 125 A tétrapolaire et 2x 32A tétrapolaire
- Espace Campement (14m X 30m) – alimentation 12 X 16A et 6 arrivées d'eau. Attention pas d'évacuation des eaux grises sauf à déplacer les caravanes sur un regard de tout à l'égout.
- Un bloc sanitaire raccordé comprenant 2 douches et 2 toilettes dont 1 PMR
- Un espace cuisine-restauration de 45m² en autogestion

Un ménage des douches et toilettes est prévu une fois/semaine

Ce qui vous est demandé :

➔ Les temps de rencontre

Les sorties de résidences et/ou étapes de travail : A anticiper dès le dépôt de candidature et à organiser en concertation avec l'équipe de la Faïencerie. Les sorties de résidences restent sous la responsabilité technique des compagnies. Le comptage et l'installation du public devront être assurés par la compagnie.

Pti déjeuner partenaires : avec élus et partenaires du territoire, prévoir un temps de rencontre sur une matinée, les équipes de la Faïencerie apportent le petit déjeuner

Repas avec les équipes de la Faïencerie : Prévoir une date pour un midi avec les équipes de la Faïencerie en début d'installation pour une rencontre. Les équipes de la Faïencerie apportent le repas.

➔ Actions culturelles entre 10h et 21h d'ateliers répartis comme suit :

Types d'actions

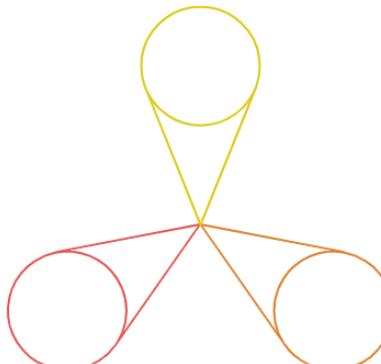
Action avec 3 villes

Action de 2h à 3h par ville, impliquant 3 villes de l'ACSO



Action Gournay

Action entre 2 et 6h sur le quartier QPV.



Action libre

Projet tout public entre 2 à 6h, fédérateur et/ou relié à la programmation de la Faïencerie.

Périodes de résidence possibles

- Octobre 2026
- Puis Avril à septembre 2027

Modalités de candidature

Avant toute candidature, prenez le temps de consulter les conditions d'accueil et le plan du lieu ci-dessus.

Votre candidature doit comprendre :

- 1 dossier artistique
- La fiche de renseignement intégrant des propositions d'ateliers artistiques spécifiques à inventer pour le territoire + Dates de sorties de résidences

Préciser dans l'objet du mail : « Nom de l'équipe – Appel à projet Chapiteau 26-27»

Lieu : Site Gournay, Creil, Hauts-de-France

Date limite de réponse : 15/01/26

Mail de contact et réponse : chap.gournay@faiencerie-theatre.com



à
La Faïencerie